

22 juin 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GL EVENTS

(Eurolist)

Par courrier du 21 juin 2007, la société CM-CIC Asset Management (1) (4, rue Gaillon - 75002 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle exerce la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 11 mai 2007, par suite d'une cession d'actions GL EVENTS sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société GL EVENTS, et détenir pour le compte de ces fonds 757 202 actions GL EVENTS représentant autant de droits de vote, soit 4,77% du capital et 3,01% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

(2) Sur la base d'un capital composé de 15 889 436 actions représentant 25 126 173 droits de vote.